

Sauvegardons nos hirondelles !

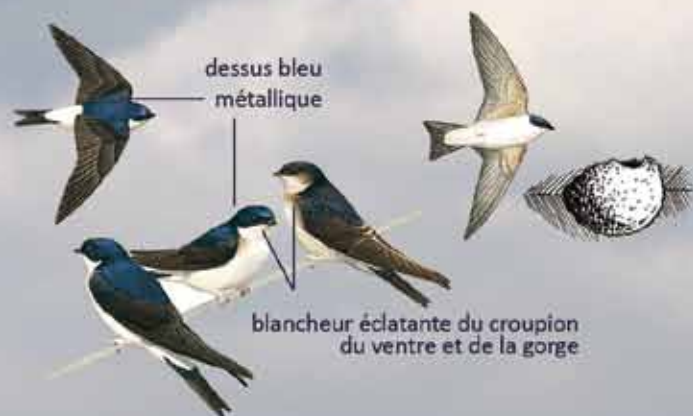


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

CONNAÎTRE POUR PROTÉGER

Hirondelle rustique ►

Niche dans toute l'Auvergne. C'est la plus grande de nos hirondelles. Aussi dénommée hirondelle de cheminée, elle se reconnaît facilement à sa silhouette : longues ailes triangulaires et bien pointues, queue fourchue prolongée de fines plumes, les filets, qui sont plus longs chez le mâle. Le nid, en forme de coupe, est construit avec des boulettes de torchis dans les granges ou les étables.

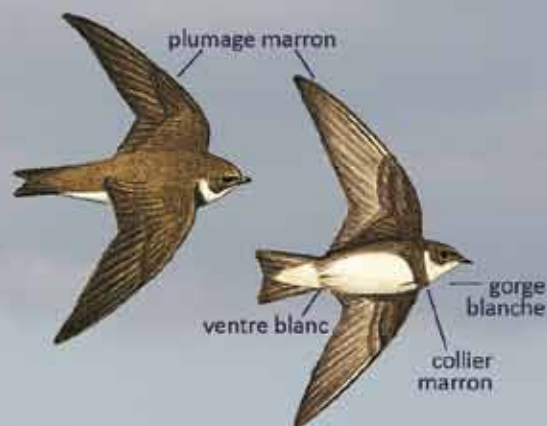


◀ Hirondelle de fenêtre

Niche dans toute l'Auvergne. Sa silhouette est plus massive que celle de l'Hirondelle rustique avec des ailes moins longues et une queue légèrement échancrée. Le nid, construit sous les avancées de toit des maisons ou sous les arches de ponts, est fait de boulettes de boue. Il est clos, ne laissant pour l'entrée qu'une petite ouverture arrondie.

Hirondelle de rivage ►

Cette petite hirondelle niche au fond d'un terrier qu'elle creuse dans les berges sablonneuses des cours d'eau ou des carrières en Auvergne. Les colonies, regroupant souvent plusieurs dizaines de couples, se rencontrent donc principalement le long des zones alluviales du Val d'Allier et du val de Loire.



◀ Hirondelle de rocher

Cette hirondelle trapue niche dans les falaises ou parfois sous des surplombs de bâtiment (barrage, porche d'église...). Elle est donc assez présente le long des gorges ou sur les falaises d'Auvergne. Son nid isolé, ou en petite colonie, est une coupe de boue ouverte collée au rocher.

⚠ Un sosie : le Martinet noir ►

Malgré une silhouette similaire, ce formidable planeur n'appartient pas à la famille des hirondelles ! Il est plus grand, avec un corps en forme de cigare et entièrement noir. Il ne se posera que pour nicher, il s'alimente, s'accouple et dort en volant. Les martinets animent le ciel des villes et des grands bourgs de leurs poursuites, tout en poussant des cris stridents et aigus.



UNE VIE D'HIRONDELLE . . .

Depuis 1990, nette diminution de sa population en France !

Hirondelle rustique : -42%

Hirondelle de fenêtre : -39%



LES HIRONDELLES ont toutes un mode de vie assez semblable. Suivons la reproduction d'un couple d'hirondelles rustiques ! Dès le retour de migration en mars-avril, les couples s'installent souvent non loin de leur lieu de naissance.

LA CONSTRUCTION DU NID en boulettes de terre et d'herbes, nécessite souvent plus de 1000 voyages. Si c'est un ancien nid, il sera consolidé. Après l'accouplement, la femelle pond entre 4 et 7 œufs. La couvaison dure environ 15 jours.

LES OISILLONS sont nourris au nid pendant un mois. Après le premier envol, les parents les nourrissent encore une dizaine de jours. Chaque jour, les parents capturent environ 8000 insectes pour nourrir leur nichée.

UN COUPLE élève 2 ou 3 couvées par saison, la femelle couvant la nouvelle ponte alors que le mâle finit de nourrir les jeunes de la précédente.

LA REPRODUCTION

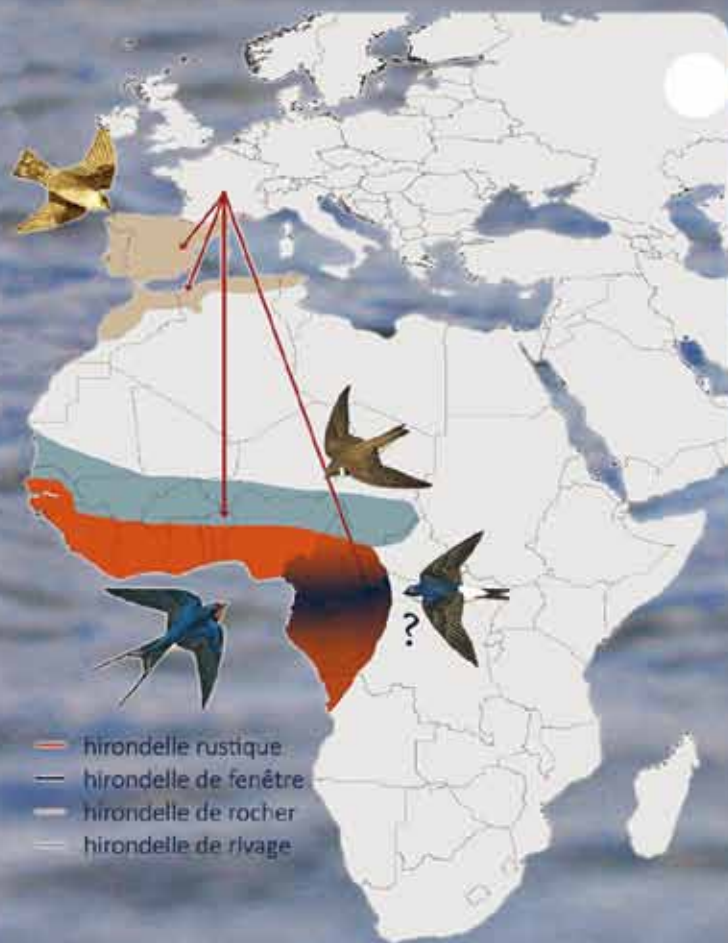
L'hirondelle se reproduit à l'âge d'un an et vit rarement plus de 5 ans : 5 hirondelles sur 1000 atteignent l'âge de 5 ans !



UN LONG VOYAGE

En hiver, l'absence d'insectes volants (mouches, moucherons, moustiques) oblige les hirondelles, dès la fin de l'été et au début de l'automne, à envisager le **grand voyage vers l'Afrique**. C'est le moment des grands rassemblements d'hirondelles sur les fils électriques.

De mi-août à mi-octobre, des millions d'hirondelles quittent l'Europe, parcourant chaque jour de 200 à 300 km et faisant étape dans les roselières des étangs. La plupart des hirondelles parcourent environ 6000 km pour se rendre dans leurs quartiers d'hiver dans toute l'Afrique sub-saharienne. Celles qui partent du nord de l'Europe sont souvent celles qui descendent le plus au sud. Ainsi, des hirondelles baguées en Afrique du Sud ont été retrouvées 1 mois plus tard en Sibérie, soit à plus de 10 000 km ! Chaque année, les hirondelles parcourent en migration, aller et retour, de 10 000 à 20 000 km ... Sans compter les milliers de kilomètres passés à chasser !



! DES DANGERS MORTELS !

Beaucoup sont d'origine naturelle : météorologiques, surtout au dessus de la Méditerranée ou du Sahara, rencontres de prédateurs ... Mais les dangers d'origine humaine sont de plus en plus nombreux : si vous trouvez une hirondelle blessée contactez :

**LE CENTRE REGIONALE DE SAUVEGARDE
POUR OISEAUX SAUVAGES**
2 rue de la Gantière
63000 Clermont-Ferrand
04 73 27 06 09

PROTEGEONS LES HIRONDELLES

Des oiseaux menacés par des activités humaines qui viennent se rajouter à l'action naturelle des prédateurs (petits mammifères, rapaces diurnes et nocturnes) :

- ▶ **L'utilisation des pesticides et insecticides** liés à l'agriculture intensive fait disparaître les insectes, unique nourriture des hirondelles. L'ingestion immédiatement après les traitements, des insectes contaminés peut être mortelle.
- ▶ **La disparition progressive des prairies naturelles et des haies**, ainsi que le drainage, participent aussi à la diminution du nombre d'insectes.
- ▶ **La destruction de nombreuses zones humides**, roselières et marais riches en insectes, entraîne la suppression du nombre de zones de repos et d'alimentation sur le trajet des hirondelles.
- ▶ **La destruction volontaire des nids** et les modifications architecturales.

Vous aussi protégez les hirondelles !

Hirondelles de fenêtre

Si les fientes des hirondelles salissent votre façade, il faut poser des petites planchettes de protection.

Hirondelles rustiques

Vous avez une grange ? Laissez la porte de l'étable ouverte !

Pour ces deux hirondelles

La pose de nids artificiels est une manière active de les protéger.

Un cadre juridique strict

Toutes les espèces d'hirondelles ainsi que les martinets sont protégés par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature. Pour ces oiseaux, la destruction ou la perturbation intentionnelle des sites de nidification, la mutilation, la capture ou l'enlèvement sont interdits. Enfin, la loi condamne le transport, la détention, la mise en vente des hirondelles, qu'elles soient vivantes ou mortes. L'infraction à cette réglementation est passible de poursuites judiciaires.



Les hirondelles
enrichissent notre
cadre de vie,
**PROTEGEONS
LES !**

Si vous êtes témoin
d'infractions, contactez
l'Office National de la Chasse
et de la Faune Sauvage
(ONCFS) ou la LPO !

Hirondelle de rivage © Bernard Liégeois/LPO Réalisation : commission vie associative - mise en page : Anne Launols / LPO Auvergne

- 📍 2 bis, Rue du Clos-Perret
63100 Clermont-Ferrand
- ☎ 04 73 36 39 79
- @ auvergne@lpo.fr
- 🌐 www.lpo-auvergne.org



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

